

La téléassistance

La téléassistance permet, grâce à un simple médaillon ou bracelet-montre, d'être relié(e) 24h/24, 7 jours sur 7 à une équipe téléphonique.

Sans avoir à décrocher le téléphone, une simple pression sur le médaillon vous mettra en contact avec un professionnel prêt à réagir.

Il décidera avec vous s'il faut appeler le médecin, un membre de votre famille, un voisin ou un service d'urgence.

Pas d'installation compliquée, une simple prise téléphonique et vous êtes en sécurité.

Dans certains cas, le service peut être prise en charge dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ou celui de la CARSAT.

Le délai d'installation est très rapide: de 24 à 72h.

La téléassistance Assystel comprend un bracelet de téléalarme ou médaillon ainsi qu'une poire de lit pour 19,99€/mois avant réduction d'impôt.

(Peut être déductible de 50% si vous êtes imposable)